



Vitrines brisées lors des manifestations du 17 octobre : L'Union Française des Miroitiers mobilise la profession et alerte sur les enjeux de sécurité des vitrines

À la suite des dégradations survenues lors des manifestations du 17 octobre dernier, l'Union Française des Miroitiers mobilise ses adhérents pour accompagner les commerçants sinistrés. Regroupant plus d'une centaine de professionnels miroitiers à travers la France, l'organisation professionnelle **met son expertise technique à la disposition des assureurs pour contribuer rapidement à l'analyse des installations et éclairer les choix de remplacement.**

Au-delà de l'urgence des réparations, l'Union Française des Miroitiers **alerte sur la nécessité de réexaminer les caractéristiques des vitrines lors de leur remplacement afin de tenir compte des exigences de sécurité applicables.** Elle appelle les assureurs, les experts et les pouvoirs publics à prendre en compte cet enjeu, qui concerne aussi bien la protection des commerces que la sécurité des personnes.

« Les bris de verre spectaculaires que l'on voit à la télévision mettent en lumière une réalité ignorée : une vitrine aux normes et bien posée protège les personnes et les biens. Le verre ne s'improvise pas. Trop de vitrines endommagées ou effondrées révèlent des choix d'épaisseur obsolètes ou des poses défaillantes. Notre rôle est d'accompagner les professionnels et les assureurs pour que chaque reconstruction soit synonyme de mise en conformité et de sécurité durable. », souligne Alexandre Costa, Président de l'Union Française des Miroitiers



- **Une profession mobilisée pour accompagner les commerçants**

Les 113 entreprises membres de l'Union Française des Miroitiers ont réorganisé leurs interventions afin de répondre, en urgence, aux besoins des commerces sinistrés. Elles assurent la mise en sécurité des locaux, notamment par l'évacuation des débris dangereux et l'installation de fermetures provisoires, avant de préparer le remplacement rapide des vitrages.

L'organisation professionnelle a également engagé un dialogue avec les représentants du secteur de l'assurance pour favoriser un traitement plus rapide des devis liés à la sécurisation et à la remise en état. Elle met à disposition un guide pratique destiné aux commerçants pour les aider à identifier les démarches à entreprendre après un bris de glace.

- **Une vitrine résistante, c'est un vitrage adapté et une pose de qualité**

Les **vitrages résistants sont classés selon la norme NF EN 356, de P1A à P5A pour le vandalisme, et de P6B à P8B pour l'effraction**. L'épaisseur du verre est un facteur important de résistance, auquel s'ajoutent sa composition, ses dimensions, ses fixations et son cadre. Le verre feuilleté, constitué de plusieurs feuilles assemblées par des films intercalaires, maintient les fragments en place après un bris et retarde une intrusion. Selon les besoins du commerce, des vitrages renforcés ou des films de sécurité peuvent également être envisagés.

La **pose joue elle aussi un rôle déterminant dans l'efficacité d'un vitrage**. Elle dépend de la qualité de la fixation et de la solidité du support qui doit présenter un niveau de résistance identique au vitrage. Les règles techniques, notamment le NF DTU 39, encadrent le dimensionnement et la mise en œuvre des vitrages.

À propos de l'Union Française des Miroitiers : L'Union Française des Miroitiers est l'organisation professionnelle de référence rassemblant les entreprises de travaux de miroiterie en France. Elle œuvre pour la valorisation du savoir-faire de la profession, l'innovation technique, la formation, et la défense des intérêts de ses membres et de leurs clients.